Le 18/11/2026

La Ville de Robion (Vaucluse)

4 837 habitants

Recrute par voie contractuelle
Du 21 janvier au 20 février 2027
+ 2 ½ journées obligatoires en janvier
+ 1 tournée de reconnaissance

10 agents recenseurs (F/H)

Vacataire

Tous les 5 ans, la Commune organise le recensement de la population en collaboration avec l'INSEE. Le recensement de la population permet de mieux connaitre les besoins de la commune et de préparer les services de demain. Une démarche simple et essentielle à la vie locale.
C'est pourquoi, la commune recrute des agents recenseurs pour accompagner les habitants dans cette démarche. La campagne de recensement se déroulera durant un mois du **21 janvier 2027 au 20 février 2027**. La campagne pourra être prolongée jusqu'au 28 février 2027.

Mission :

Sous l'autorité et le contrôle du Coordonnateur Recensement, vous êtes recruté en qualité d'agent recenseur.
Plus précisément, vous serez chargé :
- Vous former aux concepts et aux règles du recensement (2 1/2 journées de formation en janvier OBLIGATOIRE à partir du 04 janvier, à ce jour les dates sont à définir)
- Effectuer une tournée de reconnaissance (OBLIGATOIRE) : repérer l'ensemble des adresses d'habitation à recenser sur son secteur et les faire valider par son coordonnateur,
- Déposer les documents de recensement et inciter les habitants à répondre par internet, suivre l'avancement de la collecte,
- Pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les administrés dans les délais impartis et effectuer les contrôles demandés,
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les détails impartis,
- Rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine au coordonnateur
- Rencontrer le coordonnateur communal régulièrement,
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents au coordonnateur.

Profil souhaité :

- Expérience similaire appréciée,
- Grande disponibilité : le recensement demande une disponibilité importante en dehors des heures de travail des personnes recensées (matin et soir et le samedi) horaires durant lesquels les personnes sont les plus présentes à leur domicile,
La durée de la collecte étant limitée, vous devez contacter l'ensemble des habitants à recenser dans votre secteur dans des délais très courts. Pour cela, vous devez être en capacité de vous rendre dans toutes les adresses d'habitation à recenser de votre secteur à différentes heures de la journée, du lundi au samedi. Une partie de la population est accessible en soirée, mais de nombreuses personnes sont aussi joignables en journée (retraités, personnes en horaires décalés, personnes sans emploi...)
- Capacité à assimiler les concepts : Vous devez assimiler et mettre en œuvre les concepts et les règles qui lui sont détaillés lors de sa formation. Savoir vous repérer et lire un plan. Savoir remplir un formulaire administratif simple.
- Compétences relationnelles : Vous devez être à l'aise dans les contacts avec la population. Vous devrez parfois convaincre et argumenter, souvent rassurer, aider certaines personnes à remplir les questionnaires, répondre à leurs questions ; Courtoisie et bonne présentation sont indispensables.
- Moralité, neutralité et discrétion : Vous êtes au contact de la population et vous pouvez être invité à pénétrer dans le logement des personnes recensées. Vous ne devez en aucun cas y faire état de vos opinions ou éventuels engagements politiques, religieux ou syndicaux. Vous devez respecter scrupuleusement le secret statistique et veiller à la stricte confidentialité des données individuelles qu'il est habilité à collecter. Grande importance de la neutralité et de la discrétion afin de respecter le secret des informations récoltées.
- Organisé et méthodique, vous faites preuve d'une grande rigueur vous êtes capable de travailler en autonomie, ce sont des qualités requises pour la bonne exécution des opérations à effectuer, en particulier pour :

- Effectuer une tournée de reconnaissance après la séance de formation,
- La numérotation des logements et son report sur les documents du recensement,
- L'organisation de son planning de visites,
- Le suivi des réponse internet et papier et la relance des ménages non répondants,
- La bonne tenue de son carnet de collecte,
- Le classement des questionnaires papier collectés.
- Ténacité : vous effectuez le nombre de visites nécessaire pour trouver à leur domicile les personnes qui doivent être recenser. Pour des personnes peu présentes chez elles, vous devrez vous déplacer plusieurs fois, sur des jours de la semaine et à des horaires différents, afin de maximiser les chances de les rencontrer.
- Sensibilisation à internet : Vous devrez systématiquement proposer aux habitants de répondre par internet. Pas besoin d'être un spécialiste de ce média, mais vous devez en avoir une connaissance minimale. Par ailleurs, vous devez maitriser l'usage des SMS sur son téléphone portable. (SMARTPHONE OBLIGATOIRE et non fourni)
- Vous connaissez le territoire de la Commune de Robion.
- Cumul d'emploi possible. A demander à votre employeur.

Rémunération :

La rémunération intègre la participation aux formations, la tournée de reconnaissance et la collecte auprès de la population. Elle varie selon la population et la superficie de la zone à recenser par l'agent de 750 euros brut à 1150 euros brut, plus précisément :
1,40€ par feuille de logement remplie
0,60€ par feuille de logement pour les résidences non principales
1,60€ par bulletin individuel rempli
1 forfait de 30€ pour les frais de transport
34€ pour chaque séance de formation
Travail du lundi au samedi sur 1 mois
Fournir les pièces suivantes : Pièce d'identité – carte vitale – RIB – permis de conduire – carte grise véhicule - formulaire cumul d'emploi.

Merci d'adresser votre lettre de motivation accompagnée de votre CV avec photo à l'attention de Monsieur le Maire

Avant le vendredi 11 décembre 2026

par courrier à **Mairie de Robion - BP 2 - 84440 ROBION**

ou par mail à **grh@mairie-robion.fr**